



CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES DU LYCÉE GUSTAVE EIFFEL Bordeaux

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 OCTOBRE 2016

9 membres présents + 4 procurations.
18h00 : Début du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a réceptionné le courrier recommandé officialisant la démission de Mme MEYRAT VOL de son poste de Présidente (cf. Annexe 1). Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration a été réuni pour procéder au renouvellement du poste de Présidente. Claire MEYRAT VOL reste élue au CA de la FCPE et sera informée et invitée sur toutes les questions concernant la vie du conseil local.

Le CA souhaite retrouver une situation apaisée, mais doit aussi assumer le rôle important de la FCPE, d'autant plus avec le résultat des dernières élections. Il faut donc procéder au renouvellement de la gouvernance, le quorum requis par les statuts étant atteint.

Élections des membres du nouveau bureau :

Parmi les membres du Conseil d'Administration, Mme Catherine CHAILLON se porte volontaire pour être membre du bureau, Mme Myriam COUNIL pour le poste de président. Le vice-président, la trésorière et les trois secrétaires souhaitent conserver leur fonction. Le bureau est élu à l'unanimité des présents.

La composition du bureau est la suivante :

Présidente : Mme COUNIL Myriam
Vice-Président: M. DUBOSCQ Frédéric

Trésorière : Mme CHEBAÏKI Acina
Trésorière adjointe : Mme CHAILLON Catherine

Secrétaire : Mme ROCHEREAU Anne (niveau 1^{ère})
Secrétaires adjointes : Mme BOUGO Sabrina (niveau 2^{nde})
Mme CHAVANEL Muriel (niveau Terminale)

Mme COUNIL se présentera au Proviseur dans les jours suivant la rentrée. Une des secrétaires enverra un mail au lycée afin de l'informer de la composition du nouveau bureau.

Afin de faciliter la communication au sein du bureau, il a été convenu de transmettre les correspondances adressées à « secretaire@fcpe-eiffel.fr » à la présidente et au vice-président et de les mettre en copie pour tout courrier engageant l'association.

La présidente et le vice-président seront destinataires de l'adresse president@fcpe-eiffel.fr.

Il est convenu que les mails adressés aux parents délégués bénévoles doivent être bienveillants.

Préparation à la mise en place des instances émanant du CA :

- Le 9 novembre 2016, sera le CA d'installation des commissions. En général, 2 parents d'élèves siègent à ces instances soient 2 titulaires et 2 suppléants.
- La répartition des élus au CA par commission se fait par voie élective (au prorata des sièges) ; il a été convenu que la FCPE accepterait un membre de chaque association (PEEP et FCPE) à la commission permanente.
- Le CDPE a suggéré de proposer une autre commission à la PEEP par exemple le CVL. Deux membres du CA, ne sont pas d'accord. Mme COUNIL souhaite obtenir un consensus et la discussion sera prolongée lors de la prochaine réunion du bureau.
- Le vice-président proposera à Mme MEYRAT VOL d'être suppléante au conseil de discipline.
- Le document de travail à proposer au CA se trouve en **annexe 2**.

Élection de vérificateurs aux comptes de l'association :

La mission du vérificateur aux comptes consiste dans la vérification de l'enregistrement des opérations dans les comptes, de la régularité et de la sincérité du compte d'exploitation et du bilan.

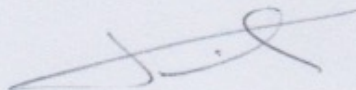
Mme Yolande SCHILD a été élue et se chargera de cette mission.

Un autre vérificateur aux comptes sera élu lors de la prochaine réunion du conseil local.

Clôture du CA FCPE à 19 h

Il est dressé le présent procès-verbal, signé par Mme Myriam COUNIL, Présidente de séance et par Mme Muriel CHAVANEL Secrétaire de séance.

À Bordeaux, le 24 octobre 2016,
Myriam COUNIL
Présidente de séance



Muriel CHAVANEL
Secrétaire de séance

